

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE RAZECUEILLE

Nombre de Conseillers

En Exercice : 7

Présents : 7

Votants : 7

**L'an deux mille deux mille vingt le 04 juillet à 21h00**

Le Conseil Municipal de la commune de RAZECUEILLE

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire :

à la Mairie sous la Présidence de Monsieur BARRERE Jean-Pierre, Maire

Présents : Mr BARRERE Jean-pierre, Mme BARRERE Josiane, Mme ALIAGA Eliane, Mr AT Pierre,  
Mme DUMAS Stéphanie, Mr LAISSUS François, Mme VIGER Martine

Absents et excusés :

Procuration de

Date de convocation : 29/06/2020

Secrétaire de séance : AT Pierre

**Objet : Désignation du nombre d'adjoints**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de fixer le nombre d'adjoints pour le mandat à venir.

Monsieur le Maire propose qu'il n'y ait qu'un seul adjoint.

Monsieur le Maire fait voter à bulletin secret

oui pour un seul adjoint ou non pour un seul adjoint

Après avoir voté, le conseil municipal décide

- non pour un seul adjoint à 4 voix

- oui pour un seul adjoint à 3 voix

Le conseil municipal décide de garder deux adjoints.

*Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus*

*Au Registre sont les signatures*

*Pour extrait conforme*

*Certifiée exécutoire le :*

*Adressée en SP le*

*Affichée le :*

*Le Maire*

*Mr BARRERE Jean-Pierre*



RF  
Saint Gaudens

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 08/07/2020

031-213104474-20200704-DE\_2020\_010-DE